

Commune de Magoar

22480 MAGOAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU jeudi 10 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
7	7	7

L'an deux mille quinze,

et le 10 Décembre, à 20 heures, 30

le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de M. DOLO Yannick, Maire.

Présents : MM. DOLO Yannick, DIRIDOLLOU André, LE FEVRE Jean, GOURIOU Arnaud, THOMAS Patrick et Mesdames RAOULT Sylvie et Sophie.

Date de la convocation
04/12/2015

Date d'affichage
11/12/2015

Objet de la délibération

Projet de Schéma
Départemental de
Coopération
intercommunale (SDCI)
des Côtes-D'Armor

Absents :

Secrétaire(s) de séance : Mme RAOULT Sylvie.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le courrier de Monsieur le Préfet, Monsieur Pierre Lambert, en date du 13/10/2015 relatif au projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) des Côtes-d'Armor.

Ce dossier comprend un projet de schéma et une carte.

Monsieur le maire présente également la motion présentée en Bureau Communautaire, au sein de la Communauté de Communes de Bourbriac, le 17 Novembre 2015, par Madame Claudine Guillou, Présidente.

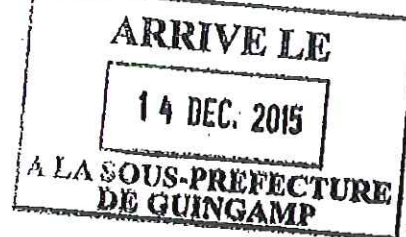
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 5 voix "pour" et 2 voix "contre", propose de valider le principe d'une fusion de notre territoire en vue de la constitution d'une Communauté d'Agglomération rurale et maritime.

Le projet N° 8 du SDCI propose la fusion des Pays de Bégard, de Belle Isle en Terre, des Communautés de Communes de Bourbriac, de Paimpol/Goëlo, de Guingamp Communauté et de Pontrieux Communauté.

Ce projet N° 8 permettrait de :

Renforcer le pôle structurant autour de la ville de Guingamp,

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 
et publication ou notification
du 11/12/2015



JVS-MARISTEN EDILASER

Maire

M. DOLO Yannick
Signature et cachet

Commune de Magoar

22480 MAGOAR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Développer une dynamique économique.

Mener des projets ambitieux.

Fait et délibéré à Magoar les : jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

M. DOLO Yannick.



Mr DOLO Yannick

Signature et cachet

